La charité est exacte

28 août 2017
Print

Jean RODHAIN, « La charité est exacte », *Messages du Secours Catholique,* n° 157, novembre 1965, p. 10-11.[1]

La charité est exacte

1. - En avril il sera trop tard pour procurer du charbon à cette grand-mère solitaire. C'est en novembre qu'elle a besoin de feu. À l'heure du froid : exactement.

2. - Cet infirme ne sait pas qu'il peut bénéficier d'une consultation gratuite. Il n'a personne pour préparer son dossier. La responsable fera les démarches à sa place. Le bureau d'entraide prendra sa cause en mains. C'est la liaison entre l'homme et la loi, entre le malade et l'institution. Cette liaison vivante ne tient qu'à un fil : si ce bureau, si ce téléphone, si ce service n'a plus d'argent à la fin de ce mois, il fermera : l'échéance a une heure impitoyable. Tout tient à une date. La charité sera exacte.

3. – L'an prochain, que se passera-t-il[2] le 14 mars 1966 ?

Si ce jour-là, à 5 h 30 du matin, un tremblement de terre détruit Rouen ou Athènes, il faut qu'à 16 heures 10.000 rations soient servies et à 21 heures, ce même jour, 20.000 couvertures distribuées.

Cela ne s'improvise pas.

Aidez-nous, aujourd'hui même, à reconstituer nos stocks d'urgence pour 1966.

Merci.

---

[1] Texte non signé mais formellement identifié JR par Françoise Mallebay. (Note de l'éditeur)

[2] Je n'en sais rien.

URL source:https://www.fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1965/la-charite-est-exacte